

Les Cahiers de droit

Avant-propos

Patrice Garant



Volume 23, Number 3, 1982

La protection de l'administré

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042506ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042506ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Garant, P. (1982). Avant-propos. *Les Cahiers de droit*, 23(3), 503–503.
<https://doi.org/10.7202/042506ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Avant-propos

Patrice GARANT *

Le Laboratoire de recherche sur la justice administrative de la Faculté de droit publie dans la présente livraison des *Cahiers de Droit* quelques études qui sont le fruit d'un programme de recherche entrepris en septembre 1979. Ce programme qui a pour thème « La protection de l'administré face à l'Administration gouvernementale par voie de contrôles *a posteriori* » a été mis en œuvre grâce à une subvention de \$80 000 de la Fondation canadienne Donner. Il a également bénéficié de l'appui financier du ministère de la Justice du Québec, du Barreau du Québec et de la Faculté de droit.

Le programme entrepris a permis de poursuivre des études comparatives entre les systèmes fédéral, ontarien et québécois de contrôle de l'Administration, exercé par les cours supérieures et les ombudsmen, et d'enquêter sur les divers régimes de révision et d'appel au sein de ces Administrations. Outre les articles publiés ci-après, et plusieurs autres à venir, l'une des principales retombées du programme a été la tenue des 3^e et 5^e colloques québécois sur la justice administrative, les 23-24 mai 1980 et le 19 novembre 1982. Ces colloques qui réunissaient 225 et 150 juristes, avaient respectivement pour thème « La protection judiciaire des droits et libertés » et « Révision et appels en droit administratif : recherche d'un forum adéquat et analyse du coûts-bénéfices ».

Ce programme de recherche a eu déjà des prolongements par la mise sur pied d'autres projets portant sur la motivation des actes de l'Administration, la représentation légale devant les tribunaux administratifs et la préparation d'un « guide » de nature à permettre au simple citoyen de faire valoir son droit devant les tribunaux administratifs.

* Directeur, Laboratoire de recherche sur la justice administrative, Faculté de droit, Université Laval.